



Reaching the heights for the rights of the child

Council of Europe Strategy for the Rights of the Child 2016-2021

High-Level Launching Conference

Sofia, 5-6 April 2016

Statements

Bernard de Vos

General Delegate (Ombudsman) for Children's Rights
French Community of Belgium

A divers titres, je suis concerné par la question du radicalisme des jeunes. Parce que je suis en charge de défendre le droit de tous les enfants et qu'aucun n'échappe à cette responsabilité. Parce que j'ai été éducateur de rue durant des dizaines d'années et que les garçons et les filles qui partent combattre sont les frères, les sœurs ou les fils et les filles des jeunes que j'ai tenté d'accompagner. Parce que je suis islamologue de formation et aussi, faisant référence à une récente actualité, parce que je suis belge et que mes bureaux sont installés dans le cœur vivant de la petite commune de Molenbeek, devenue célèbre dans le monde entier.

Aujourd'hui la Belgique est, proportionnellement au nombre de ses habitants, le pays d'Europe d'où partent le plus de combattants vers les pays en guerre du Moyen-Orient. Et plus de la moitié des combattants ont entre 15 et 25 ans. Ces chiffres alarmants indiquent que, même s'ils ne représentent pas grand chose à côté des centaines de milliers de jeunes qui sont restés, que l'envie de s'engager dans des groupes, dit djihadistes takfiristes, est manifestement très forte en Belgique. Cette question, très présente depuis 2012, ne s'est pourtant imposée à l'agenda politique que très récemment, à la suite notamment des attentats de Paris. Mais, partout en Europe, la radicalisation violente s'est imposée au cours de ces dernières années comme une des réalités sociétales qui affectent le plus fortement les droits des enfants et ne peut laisser personne indifférent.



Bulgarian Chairmanship
Council of Europe
November 2015 – May 2016
Présidence de la Bulgarie
Conseil de l'Europe
Novembre 2015 – Mai 2016



La « lutte contre le terrorisme » est alors venue se superposer à la « lutte contre le radicalisme » jusqu'à se confondre. Une triste confusion qui n'aide finalement ni l'un, ni l'autre.

Il est extrêmement difficile de dresser un « profil-type » des jeunes qui se radicalisent et font le pas de quitter la Belgique pour rejoindre la Syrie. En effet, on retrouve parmi les belges des jeunes issus de l'immigration, des convertis, des jeunes scolarisés ou non, issus de familles socio-économiquement favorisées ou pas, etc. Les profils des jeunes ne sont certes pas tous semblables mais un élément « fil rouge » semblent guider leur choix : ils ressentent un sentiment d'injustice, envers eux-mêmes ou envers d'autres personnes, proches ou à travers le monde, qui subissent des situations perçues comme injustes et auxquelles ils s'identifient. Cet élément de non-reconnaissance serait donc un élément déclencheur dans le processus de radicalisation.

Mais il est aussi difficilement contestable que nombreux sont les jeunes, belges ou étrangers, issus de l'immigration arabo-musulmane, à adopter des attitudes radicalement revendicatives à l'égard de la société. S'ils ne se vivent pas intégrés c'est sans doute qu'ils sont renvoyés, en dépit de leur façon de vivre à l'occidentale, de leur maîtrise de la langue, de leurs éventuels diplômes, à leur « différence ». C'est ainsi qu'ils prennent le parti de revendiquer cette différence mais en refusant que cette différence puisse être perçue comme une infériorité. Qui peut vivre dans l'acceptation de son infériorité ? Cette génération, mise dans l'incapacité de se défaire de cette différence imposée comme un stigmat, en retourne le sens. Puisqu'on leur dénie le droit d'être belge à part entière, tout en les enjoignant de chercher indéfiniment à l'être, les jeunes descendants d'immigrés n'ont qu'une sortie « par le haut » : positiver leur différence. Certains y accéderont par la délinquance, l'arrogance ou la provocation, d'autres s'y essayeront à travers l'affirmation de leur néo-religiosité. Les deux sorties sont également défensives mais ne sont pas équivalentes : la délinquance confine les jeunes dans la marginalité et la haine alors que la revendication d'une identité musulmane, « en permettant aux individu-e-s de s'investir d'un contenu choisi et valorisant une différence qui leur est de toute façon imposée » pourrait être, contrairement à ce que pensent la majorité des « Belges de souche », une façon de pouvoir être aussi belge : belge musulman. Il faut donc aussi être conscient que la « radicalisation-radicalité » est une réponse parmi d'autres à un quotidien jonché de mépris ou d'hostilité pour de nombreux jeunes issus de l'immigration.

La société actuelle ne les considère toujours pas, après plusieurs générations, comme des citoyens belges à part entière. Leur statut d'enfants d'immigrés et a priori de musulmans leur est sans cesse renvoyé au visage. Verser dans une religiosité extrême est aussi une manière de réagir à cela. Rien d'étonnant donc à ce que ces deux « sorties vers le haut » (délinquance et hyper-religiosité) se rejoignent dans l'extrémisme violent auquel nous sommes confrontés.

Comment parvenir à ce que nos jeunes ne développent pas une forme de ressentiment vis-à-vis d'une société qui tend à les déconsidérer est sans doute la question la plus pertinente et sur laquelle les acteurs des droits de l'enfant peuvent avoir une certaine prise.

Quelques pistes en ce sens :

- Au plan pratique, les « particularismes » des populations issues de l'immigration devraient

cesser de nous effrayer a priori car on oublie bien trop souvent qu'ils sont aussi porteurs de solidarités qui facilitent l'intégration dans les quartiers et dans les villes. L'entraide « communautaire », qui tire largement sa force de la religion musulmane, où le « nous » de la communauté est beaucoup plus fort que le « je » de l'individu, est une réalité une force des quartiers qui échappe, trop souvent, à l'analyse des acteurs de terrain. Personne ne peut nier qu'aujourd'hui, de nombreux musulmans, dont un nombre considérable de jeunes, sont particulièrement actifs dans le cadre des « solidarités chaudes et de proximité » dont l'Etat et la cohorte d'associations qu'il finance se sont progressivement retirés (aide aux sans abri, gestion de squats, soutien aux familles dont un des parents est détenu, etc.). Il est difficilement contestable que notre manque de « reconnaissance », voire notre rejet, vis à vis de cette capacité spécifique d'une partie de nos concitoyens à « faire société » en se référant à une transcendance extérieure à nos propres traditions n'est pas sans conséquence. Rien de plus normal dès lors qu'un nombre sans cesse croissant de jeunes ne se basent plus dorénavant que sur leur seule identité religieuse, pour « bricoler » les fondements de leur construction identitaire individuelle et collective.

- Par ailleurs, malgré les inégalités scolaires flagrantes ou les discriminations à l'embauche dont ils font l'objet, malgré la névrose généralisée des quartiers ghettos, la misère culturelle et sexuelle, la misère tout court, malgré le sentiment d'appartenir à une communauté décriée, montrée du doigt, et le repli identitaire qui s'en suit, de nombreux musulmans, jeunes et moins jeunes, ne se résignent pas pour autant à voir se détériorer leur cadre de vie du fait de l'appropriation privative de l'espace public par des groupes de jeunes aux comportements agressifs. Dans pratiquement toutes les entités déshéritées on rencontre aujourd'hui une domination adolescente très prégnante où quelques dizaines d'individus peuvent aisément imposer leur loi à des centaines d'adultes tétanisés. Ces situations, vécues très douloureusement tant par les adultes que par de nombreux jeunes plus en phase avec les critères de réussite sociale, sont de plus en plus traitées par des approches de type sécuritaire dans lesquelles la participation des publics est laissée de côté. Il s'agit là sans doute d'une erreur magistrale : ne rien leur demander qui serait utile à leur communauté et à la collectivité limite drastiquement les rôles et statuts des individus et les résumes à être de simples objets de politiques qui les concernent pourtant prioritairement. Pourtant, dans ces quartiers, une utilisation intelligente du lien « communautaire » pourrait grandement aider ces adultes et ces jeunes dévalorisés, à reconquérir progressivement une autorité qu'un petit nombre leur ont injustement confisquée et à retrouver ainsi une place de citoyen. Il faut donner un espace de parole aux habitants qui y vivent puisque ce sont eux qui en sont les premières victimes. Mais, pour qu'ils puissent réellement s'exprimer à ce sujet et devenir ensuite coproducteurs des réponses à apporter il faut accepter d'innover en matière d'interventions sociales, en promouvant, par exemple, des démarches d'« empowerment ». Ces dernières, qui visent à développer « la capacité à agir » des publics défavorisés, sont mises en œuvre avec succès, dans de nombreux pays, pour améliorer le vivre ensemble dans des territoires en difficulté. L'empowerment n'a pas de traduction adéquate - sinon le néologisme québécois "capacitation". Venue des cités de Chicago dans les années 1930, reprise par les

mouvements noirs et féministes dans les années 1970 puis par la campagne d'Obama en 2008, l'expression désigne le processus qui permet aux individus de prendre conscience de leur capacité d'agir et d'accéder à plus de pouvoir.

- Depuis le début des années 90, de nombreux dispositifs sécuritaires ont émaillé les agendas politiques. On ne peut qu'acter que ces politiques à finalité fortement sécuritaire ne sont parvenues, ni à rétablir la paix civile dans les quartiers, ni à entraver la montée des violences à l'égard des personnes. Si le « tout sécuritaire » est largement plébiscité par l'opinion publique dominante, il ne peut constituer une réponse efficace à la crise, de nature civilisationnelle, à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés. Construire une politique éducative et sociale plus performante doit constituer une priorité politique absolue. Soucieuse d'obtenir des résultats plus significatifs à moyen terme, elle exige d'urgence la construction d'un volet éducatif et social adapté à la réalité sociologique des quartiers déshérités. Il faut freiner, par tous les moyens, le basculement vers la délinquance des générations les plus jeunes ou leur tentation d'une néo-religiosité conflictuelle, en ciblant les éléments en risque, ou en situation, de décrochage scolaire, avant qu'ils ne deviennent très vite fascinés par les conducteurs de « go fast » et par la « réussite sociale » des caïds qui les emploient.
- A cette crise de la civilité, à laquelle il faut maintenant s'attaquer, s'ajoute aussi, pour beaucoup de jeunes garçons issus de l'immigration, une « crise de la masculinité » qui devrait être également étudiée. Ceci impose sans doute de travailler, avec les « communautés », à l'évolution des « traditions », éducatives et culturelles, qui posent problème : la polygamie, « l'honneur » des familles, l'éducation « petit prince » des garçons, la surveillance phobique des filles, les mariages forcés, l'excision, etc.

La prévention générale et spécialisée qui a su, depuis les années 70, construire des réponses originales, individuelles et collectives, pour répondre aux problèmes des jeunes en voie de marginalisation, en lien avec leur milieu de vie, devrait pouvoir trouver toute sa place dans ces différents chantiers. Elle dispose de nombreux atouts pour s'investir plus complètement dans des interventions de développement social communautaire. On l'aura compris, nous ne pensons pas qu'il faille faire autre chose pour lutter, sur le plan socio-éducatif, contre la radicalisation religieuse chez les jeunes. Lutter contre le terrorisme est un tout autre chantier. Mais ce dernier n'aura sans doute que peu d'efficacité si le travail de fond sur la « radicalisation- radicalité » n'est pas mené avec sérieux et avec les moyens nécessaires.